

**AMI FEAMPA 01-2024**  
**« Actions collectives, communication, médiation et animation des filières »**  
**ANNEXE 1**

<b>Critères chapeau</b>	<b>Critères de sélection</b>		<b>Note</b>	<b>Note max.</b>
<b>Pertinence du projet</b>	Le projet répond de manière optimale aux objectifs de l'OS et aux orientations de la stratégie régionale	Répond aux objectifs de l'OS	2	4
		Répond aux objectifs de l'OS et aux actions identifiées dans la stratégie régionale	4	
	Le projet favorise la structuration du marché	Non	0	2
		Oui	2	
<b>Dimension collective</b>	Le projet a fait l'objet d'une concertation préalable avec les professionnels pour l'évaluation des besoins	Non	0	2
		Oui	2	
	Le projet prévoit une diffusion et un partage des résultats à la filière	Non	0	1
		Oui	1	
<b>Qualité environnementale</b>	Le projet permet une amélioration des pratiques en terme de gestion des déchets/coproduits/plastiques	Non	0	2
		Oui	2	
	Le projet contribue à la transition écologique des entreprises ou à l'amélioration de pratiques en terme de consommation d'énergie	Non	0	1
		Oui	1	
<b>Valorisation des produits et sécurité alimentaire</b>	Le projet permet une amélioration de la qualité, de la valorisation ou de la traçabilité des produits	Non	0	2
		Oui	2	
	Le projet est en lien avec une démarche de certification/labellisation/marque collective	Non	0	2
		Oui	2	
<b>Impact sur le plan social, économique et de l'emploi</b>	Le projet concerne la promotion des produits issus de la pêche ou de l'aquaculture réunionnaise	Non	0	2
		Oui	2	
	Le projet contribue à l'émergence de nouveaux marchés	Non	0	2
		Oui	2	
				<b>20</b>